

ABONNEMENT

En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Rente	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces,	la ligne.....	20
Réclames,	—.....	30
Faits divers	—.....	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 OCTOBRE

SOYONS FRANÇAIS, D'ABORD !

La presse sectaire et juive a fait grand tapage des fâcheux incidents de Rome, et M. Ribot a cru devoir adresser au cabinet italien une dépêche de remerciements que, pour la dignité nationale, nous regrettons amèrement. Voici l'information :

« L'ambassadeur de France a été chargé de remercier le gouvernement italien des mesures qu'il a prises pour protéger le palais de l'ambassade de France et les pèlerins français. »

On n'a rien protégé du tout !
Et du coup, Menotti Garibaldi va croire qu'il nous a fait peur.

Des premiers, nous avons déploré la sottise algarade des trois gamins du Panthéon, et c'est avec satisfaction que nous avons appris que le principal « coupable » était justement un Italien ou quelque chose d'approchant.

Nos cosmopolites, nos italianophiles, nos garibaldiens de France ont donc vibré et tonné à côté, ce qui n'est pas précisément pour leur faire gloire, car les voilà en assez ridicule posture.

Mais pourquoi, puisqu'ils ont l'indignation si facile, ne la sortent-ils point quand, — incident autrement grave que ceux de Rome — leurs frères et amis les Italiens se mettent, en France, à dix contre un ouvrier français, et le lardent à coups de couteau ? Toutes les semaines, au moins, nous avons quelque rouge histoire de ce genre. Dimanche encore, à Pernes, dans un chantier de terrassements, un travailleur de nos compatriotes tombait sous les coups d'une bande italienne.

M. di Rudini enverra-t-il des excuses à M. Ribot ? Non, parce que son gouvernement, pense-t-il, n'est pas responsable. Mais alors pourquoi le nôtre le serait-il davantage quand deux jeunes gens — dont un Italien — commettent la frasque que l'on sait ?

Allons, allons, confrères, à quelque parti que nous appartenions, s'il y a du sentiment à faire, faisons-le pour les nôtres.

Soyons Français, d'abord !

La posture des ministériels

On a beau se montrer sceptique en face des affronts, certains républicains commencent à trouver que les Italiens les mettent à une trop rude épreuve avec leurs vociférations contre la France.

Les ministériels avaient espéré que la nation se bornerait à crier : « A bas le Pape ! » — « A bas le Clergé ! »

Comme cela, tout eût été pour le mieux et il eût été facile de montrer que les genuflections de Rouvier proclamant Rome capitale « intangible » devant Canzio et Türr, formaient une manifestation identique par l'esprit et la forme : les deux peuples s'ouïssent dans un même sentiment de haine contre la Papauté, contre le Clergé, contre l'Eglise.

Mais voilà que ces diables d'alliés de la

Prusse, confondant les serviteurs de l'unité de l'Italie avec les Pèlerins, crient : « A bas la France ! » — « Vive Sedan ! » — « A bas l'alliée de la Russie ! »

Le Temps, tout ministériel qu'il est, paraît agacé que tant de courbettes de ses amis aient été dépensées à la face de l'Europe, en pure perte.

Comme la Justice, il dit : comment ! nous sommes les seuls à avoir reconnu l'unité de l'Italie et c'est contre la République qu'on jette toutes ces pommes cuites ! C'est le gouvernement de Carnot qu'on siffle ! C'est le ministère Ribot qui affirmait être enfin respecté, avoir conquis l'estime de tous, qu'on traite avec cette brutalité, que l'on couvre d'opprobre !

Hélas ! l'Italie sait qu'il n'y a pas à se gêner avec le gouvernement républicain.

Plus on insulte, plus il s'humilie.
C'est la marque faite à la Tribune par Gambetta, à propos de l'aplatissement du Cabinet Freycinet devant l'Angleterre, lors des affaires d'Egypte.

Ce qui a tant ému, surpris les républicains, c'est que la Russie, au lieu d'injurier la République pour en obtenir tout ce qu'elle attend de nous, ait cru devoir se montrer courtoise.

C'est égal, le Czar doit se dire, en lisant les discours de Rouvier, de Ranc, à Nice, et les manifestations des Italiens, en Italie : — J'ai là des alliés qui ont l'épiderme national par trop fin de siècle.

SÉRIE DE RÉPARATIONS

Les braillards italiens continuent à faire grand tapage à propos de l'incident du pèlerinage. L'incident était assurément très fâcheux, mais cette équipée était sans gravité et sans portée, et c'est à faire beaucoup trop de bruit pour si peu de chose.

Le National, l'un des doyens de la presse républicaine, trouve que MM. les Italiens en demandent un peu trop.

« Voilà qui est convenu, les trois pèlerins ont en tort, M. Harmel en a exprimé son regret à M. di Lucca. Première réparation. »

« Le Saint-Père a hautement exprimé le même sentiment, et notre ambassadeur près le Vatican a répété textuellement, devant un tiers qui les a transmises *urbi et orbi*, les paroles de Léon XIII. Deuxième réparation. »

« Le Pape interdit la pose, dans l'intérieur du Panthéon, d'une plaque commémorative de l'incident, votée par les associations catholiques. Troisième réparation. »

« Le cardinal Langénieux a annoncé aux pèlerins que les pèlerinages devaient être considérés comme terminés et que les cérémonies annoncées étaient suspendues. Quatrième réparation. »

« L'ordre a été donné, aux pèlerinages qui devaient se mettre en route, de ne pas venir à Rome. Cinquième réparation. »

« On a engagé les pèlerins à quitter l'Italie immédiatement. Sixième réparation. »

« L'Italien Choucarri a été reconduit à la frontière. Septième réparation. »

« L'Agence Stefani dit que l'ambassadeur de France a été chargé de remercier le gouvernement italien des mesures qu'il a prises pour protéger le palais de l'ambassade de France et les pèlerins français. Huitième réparation. »

« Notre ministre des cultes invite par circulaire l'épiscopat français à s'abstenir, pour le moment, de toute participation aux pèlerinages. Neuvième réparation. »

« La presse française a blâmé à la presque unanimité les trois jeunes gens. Dixième réparation. »

« Tandis que Menotti Garibaldi « rentrait l'outrage dans la gorge des lâches étrangers », le gouvernement français résolvait de le décorer, exaltait les vertus de son père et proclamait l'intangibilité de Rome, capitale de l'Italie. Onzième réparation. »

Le National conclut :

« Quand nous serons à douze, nous ferons une croix, si toutefois les nouveaux maîtres de la Ville Eternelle permettent encore l'usage de ce signe. »

« Franchement, si l'Italie trouve que nous n'avons pas suffisamment réparé les torts des trois jeuneaux, c'est qu'en matière de réparation, elle a un appétit de Gargantua. Nous n'en exigeâmes pas tant, lors de l'incident Schnœbelé, qui était pourtant de plus d'importance, et la France a peut-être, depuis quelques années de plus que l'Italie, l'habitude de commander le respect. »

COMLOT ITALIEN

Il est important de remarquer que si la police italienne retient M. Dreux, celui-ci proteste et, qu'appuyé sur de nombreux témoignages, il établit qu'il n'est point l'auteur de l'inscription.

Il y a mieux : il paraît démontré que les inscriptions portées sur le registre sont antérieures à l'arrivée des pèlerins et l'œuvre de quelqu'Italien pour servir de prétexte à un mouvement contre la France et le Vatican.

« Nous croyons inutile de trop insister, dit le Moniteur de Rome, la leçon qui se dégage de ces faits est trop éloquente pour que tous ne la comprennent pas. »

« Jamais, les impossibilités et les périls de la cohabitation des deux pouvoirs à Rome n'ont apparu dans une lumière plus intense ; jamais le Pape n'a eu plus raison de proclamer que sa situation est « intolérable », puisque ceux-là mêmes qui ont assumé la mission de veiller sur sa personne organisent impunément l'émeute contre lui. »

« La journée du 2 octobre 1891 nous a rappelé par un douloureux contraste celle du 13 juillet 1881. »

« Le 13 juillet 1884, la Rome catholique procédait au transfert solennel dans l'église Saint-Laurent des restes vénérés de Pie IX. On vit alors se produire des scènes hideuses. »

« Toute la canaille anticléricale put insulter impunément le cortège funèbre, et sur le Pont saint-Ange il s'en fallut de peu que le corps de

Pie IX ne fût jeté dans le Tibre. Le gouvernement, bien entendu, laissa faire. »

« Le 2 octobre 1891, il a suffi d'une inscription « Vive le Pape », pour que la populace, avec l'approbation et la complicité du gouvernement, se livrât contre le Vatican, contre la personne du Pape, contre les prêtres et les catholiques, aux outrages les plus abominables. »

« Toute la situation créée à la Papauté par l'occupation de Rome se résume dans ces deux faits. »

« Le Pape n'est plus seulement le prisonnier, il est l'otage de la Révolution, et celle-ci, le jour où il lui plaira et de la façon qu'elle voudra, aura pleine licence d'accomplir ses sinistres desseins. »

MACHIAVÉLISME ITALIEN

La vérité finit par se faire jour. Nous n'en voulons pour preuve que cette lettre adressée au directeur du Clairon :

Rome, 6 octobre.

Monsieur le directeur,
Le journal italien *La Squilla* (*Le Clairon*) donne dans son numéro de lundi-mardi l'article suivant sous le titre :

Document incontestable

Un archi-libéral que nous connaissons très bien s'est présenté à la rédaction, en nous disant que si l'on faisait le procès aux pèlerins arrêtés dans l'incident du Panthéon, il est tout disposé à servir de témoin, et en attendant, il nous a laissé par écrit la déclaration suivante, que nous transcrivons dans notre journal, nous réservant de présenter aujourd'hui même l'original à l'autorité ecclésiastique :

Rome, 5 octobre 1891.

Honoré monsieur le directeur du Clairon,
Je fus témoin oculaire dans le regrettable incident arrivé avant-hier au Panthéon, et je puis dire, en connaissance de cause, que les pèlerins arrêtés ne sont que les victimes innocentes d'une infâme manœuvre des anticléricaux.

Voici comment les choses se passèrent : vers 11 h. 3/4, je passais sur la place du Panthéon et, comme je devais y avoir un rendez-vous à midi, je me décidai à entrer dans l'église. Dans le vestibule, je rencontre le fameux directeur du feuilleton anonyme *La Chemise rouge*, avocat sans causes, nommé Jules Tazzoni. Ce monsieur se démenait beaucoup et paraissait très affairé. Quand il rencontrait une de ses connaissances, il l'arrêtait et lui disait, avec un enthousiasme affecté :

« Vous savez, j'ai fait arrêter un sanfediste (clérical). — Et pourquoi ? lui répondait-on. — Eh bien ! il a eu l'audace de profaner la tombe de Victor-Emmanuel. » Après l'avoir entendu faire plusieurs fois cette confidence, j'entrai dans l'église et, m'étant approché du tombeau du roi, j'y vis adossé un petit nombre d'ouvriers sans travail, qui insistaient auprès de deux gendarmes de garde dans l'église, pour qu'il missent en état d'arrestation un jeune homme, pèlerin français, qui, s'entendant accuser, protestait de son innocence et disait bien haut qu'on se méprenait sur son compte.

Alors je m'avance et je prie le vétérinaire, Vincent Melacotta, de me montrer le registre où signent les visiteurs. Je vis une bifte à l'encre

qui effaçait une ligne fraîchement écrite. Après, je me retournai vers les ouvriers, qui insistaient toujours afin que les carabiniers missent aux arrêts les pèlerins. Mais ces braves gens, qui ne connaissaient pas le complot, résistaient toujours et disaient qu'ils ne le pouvaient, puis qu'un monsieur à manières distinguées leur avait assuré que celui qu'on voulait arrêter n'était pas celui qui avait écrit sur le registre. (Je sus plus tard que ce monsieur était un capitaine de la marine italienne.) Le gendarme disait :

« Ce n'est pas celui qui a écrit, je le connais bien, je l'ai vu, je le pourrais bien reconnaître. » A ces déclarations explicites, faites même devant le vétérinaire Melacotta, les deux carabiniers ajoutèrent en parlant au groupe :

« Mais que voulez-vous donc, puisque ce monsieur que nous avons vu nous a assuré que ce Français n'est pas celui qui a écrit. » Ici le groupe d'ouvriers, voyant que le grand coup leur échappait, commença à crier : « A la questure ! à la questure ! » Alors l'avocat Tazzoni, accompagné de plusieurs gardes, qu'il avait été chercher, arrivèrent soudain à l'église et le malheureux Français fut traîné de vive force dehors, avec deux autres pèlerins qui s'efforçaient, en vain, de prouver qu'ils n'avaient pas fait ce qu'on leur reprochait. Ce qui arriva, quand ils montèrent en voiture, a été raconté par les journaux ; inutile de le répéter.

Hier, dimanche, je fus témoin de tout ce qui se passa dans le Panthéon. L'église fut envahie par une foule de forcenés ayant à leur tête la musique de la ville et plusieurs drapeaux et étendards appartenant aux Sociétés dites anticléricales. Ces démons, entrant avec leurs bottes boueuses, grimperent sur les autels, et deux de ces drôles eurent l'impudence de s'asseoir sur le tabernacle, comme sur une borne de grand chemin. On fumait dans l'église, on chantait les chansons les plus obscènes, et pendant que l'on jouait l'hymne de Garibaldi et la marche royale, l'on criait : « Mort au Pape ! Mort aux prêtres ! »

Cette profanation d'église, qui n'a aucun précédent dans l'histoire, se faisait en présence d'une réunion de fonctionnaires de la sûreté publique qui avaient reçu l'ordre de ne molester en rien les manifestants. Tout ce que je viens de raconter, monsieur le directeur, est la vérité que je voudrais que tous connussent, surtout ceux qui se laissent trop facilement tromper par les journaux de la secte.

UN AMI DE LA VÉRITÉ.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 octobre 1891

Malgré les attaques dirigées contre les fonds russes par une spéculation dont les sentiments sont connus, notre marché conserve une attitude très résistante. La Banque d'Angleterre n'a pas élevé le taux de son escompte qui reste

à 3 0/0 et on compte que le discours que M. de Freycinet doit prononcer à Marseille calmera les inquiétudes qu'on fait naître les derniers incidents de Rome. Le 3 0/0 recule à 95.95. Le nouveau se maintient à 95.42 et le 4 1/2 à 106.

Les Fonds Russes consolidés et l'Orient Russe sont plus faibles; le nouveau Russe conserve une prime de 50 centimes. Le 3 0/0 Portugais se maintient sans changement sur le cours de la veille à 37 1/2. La Rente Italienne est toujours offerte à 90.40.

Les sociétés de crédit sont très bien tenues: la Banque de Paris à 780; la Société Générale à 483.75; le Crédit Foncier à 1,257; la Banque d'Escompte à 447 et le Comptoir d'Est compte à 542. Toutes ces sociétés participent à l'Emprunt Russe du 15 courant.

Le nouveau titre, émis en obligations au prix de 398.75, remboursables à 500 fr. et rapportant 45 fr., correspond à une rente 3 0/0 au cours de 79.75. Le premier versement n'est que de 30 fr.

Le Crédit Foncier de Tunisie a des demandes suivies en raison du développement de ses opérations de prêts hypothécaires.

Les obligations des Immeubles de France auront leur tirage trimestriel le 10 courant; on sait que les obligations sorties sont remboursées à 4,000 fr.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

Et les Tramways !

Les jours se succèdent, les mois se suivent, les années s'accumulent, les accidents se multiplient, sans trêve ni merci, les malédictions se répètent, et les malheureux rails seront toujours là !

On n'entrevoit même plus que cela puisse finir. On semble s'être fait à ce cauchemar perpétuel de voitures sens dessus dessous barrant la rue, de chevaux à l'envers et saignants, de gens dégringolés, contusionnés, moulus, qu'on relève d'un bout à l'autre de la belle traversée de Saumur et du matin au soir.

Probablement cela doit être. Partout ailleurs on se préoccupe que les chemins soient bien faits pour qu'on circule avec aisance et sécurité. Ici, la rue est un casse-cou, scrupuleusement maintenu tel. Voilà !

Il y a bien eu autrefois, cela remonte à des années, un temps où on pouvait regarder ailleurs qu'à ses pieds, et ne pas prendre des précautions infinies pour son centre de gravité. La chaussée valait le trottoir; chevaux, voitures et piétons, tout pouvait espérer arriver en état.

Un ingénieur s'est rencontré, homme de grande valeur assurément, un Conseil municipal absolument fait pour le comprendre, et il a été décidé que puisqu'il n'en était pas besoin, et que la voirie était si belle, il n'y avait rien de mieux à imaginer qu'à mettre là un chemin de fer, qui ne marcherait jamais, mais empêcherait bien tout le monde de marcher, et dont

la chute serait suivie, dans le temps et l'espace, d'un nombre incalculable de chutes.

Si invraisemblable que cela paraisse, les tramways n'ont pas d'autre histoire. Mais ce qui dépasse toute invraisemblance est ceci: il y a des années que cette idée géniale a été mise à exécution, des années que ces rails inutiles rendent nos rues dangereuses et en font le théâtre d'accidents journaliers et graves, des années qu'on proteste, qu'on réclame, qu'on pétitionne, qu'on s'indigne, qu'on se désespère. Eh bien ! il y a des années que cela dure et cela durera des années. M. Monprofit a rivé ses rails dans le sous-sol, ils font partie du pittoresque de Saumur, ils ne doivent pas plus bouger qu'un wagon ne doit s'en servir: c'est sacré, simplement.

Dernièrement, un étranger croyait avoir trouvé la raison d'une vexation si bizarre: « C'est une taquinerie administrative, disait-il, ce ne peut être que cela ! Si Saumur n'était pas une ville réactionnaire, si elle avait un maire un peu dans le mouvement, il y a beau temps que tout se rait enlevé ! »

Ces réflexions, déjà faites souvent, viennent à propos de deux voitures que nous venons de rencontrer en détresse sur les ponts. L'une à M. X., notaire dans les environs. La roue butant contre l'arête d'un rail a fait tomber le cheval. M. X. a été projeté assez loin sur le pavé. Il semblait n'avoir que des contusions. Les deux brancards de la charrette anglaise étaient cassés, le cheval abimé.

Comme on s'empressait autour de M. X., un commis-voyageur, M. B., quelques mètres plus loin, subissait le même sort. On eut de la peine à dégager son cheval. Les deux brancards étaient également coupés et le cheval couronné. M. B. était victime pour la deuxième fois, au même endroit, du même accident.

Nous nous proposons d'ouvrir dans nos bureaux un registre — nous le ferons aussi volumineux que possible — où nous inviterons les innombrables victimes des tramways à déposer leurs plaintes, le récit de leurs malheurs, le bilan de leurs pertes causées par l'état de la voirie.

Quand il sera plein, ce qui sera tôt fait, nous le porterons à la Mairie, en priant humblement nos édiles de refaire un petit voyage à Paris à son occasion et de le déposer aux pieds de M. Carnot.

Puis, persuadés que ce sera encore insuffisant, nous recommencerons; nos édiles, si pleins de zèle pour les intérêts de leur chère cité, recommenceront aussi.

Finalement, quand nous aurons constitué ainsi à l'Elysée une bibliothèque avec nos registres, il deviendra probable que M. Carnot s'en apercevra et donnera, avec un empressement dont nous le remercions à l'avance, l'ordre de nous « débarrasser de ce qui nous aura tant gêné ! »

LA RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée croit savoir que « la rentrée des classes a laissé apparaître, cette fois encore, une nouvelle diminution du nombre des élèves dans les établissements de l'Etat, tandis que les concurrents congréganistes et religieux de l'Université bénéficient de cette dépopulation de nos lycées ».

ECOLE DE SAUMUR

Plusieurs journaux ont publié sur l'Ecole de cavalerie une note qui doit être rectifiée en ce sens :

Comme les saint-cyriens ne doivent plus venir à Saumur qu'après une année passée dans les régiments, l'Ecole de cavalerie ne compte, depuis le 1^{er} octobre, en outre des officiers du cadre (état-major), au nombre d'environ 50, que des lieutenants d'instruction de cavalerie et d'artillerie, des aides-vétérinaires stagiaires et des sous-officiers élèves officiers. Les officiers se répartissent ainsi par arme d'origine: cuirassiers, 10; dragons, 15; chasseurs, 14; hussards, 13; chasseurs d'Afrique, 6; spahis, 4; artillerie, 17; pontonniers, 2; artillerie de marine, 4; génie, 4; officiers étrangers, 5, dont 2 lieutenants turcs, 1 sous-lieutenant roumain, 1 sous-lieutenant suédois, 4 lieutenant et 4 sous-lieutenant serbes. Aides-vétérinaires stagiaires, 20. Les sous-officiers élèves officiers sont au nombre de 75.

LE CAPITAINE DE CAHOUËT

A propos de la mort du capitaine de Cahouët, que nous avons annoncée hier, voici les lignes que nous trouvons dans la *France Militaire* :

« La cavalerie et le monde du sport viennent de faire une grande perte dans la personne de M. de Cahouët (Léon-Ernest-François), capitaine commandant au 2^e régiment de chasseurs.

« Né le 14 novembre 1830, à Conrières (Manche), M. de Cahouët était entré à Saint-Cyr le 15 octobre 1870. Sous-lieutenant le 1^{er} septembre 1871, lieutenant en 1876, il avait été nommé capitaine le 30 décembre 1881. Ecuyer habile et élégant, cavalier énergique et audacieux, M. de Cahouët a contribué pour une large part au relèvement de l'équitation française. Tous ceux qui ont passé par Saumur après la guerre déplorent la fin prématurée d'un officier qui était le type accompli du parfait gentleman. A une science profonde du cheval, M. de Cahouët joignait l'art de donner la leçon et l'impartialité dans le classement de ses élèves.

« Les chutes terribles qu'il a faites en montant des chevaux indomptés ou en courant sur les hippodromes ont certainement contribué à hâter sa fin. »

OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Dans la journée, le temps changea, le soleil disparut pour faire place à de sombres nuages. Des bancs de brume voyageaient au ras des eaux; le vent passait dans les sapins de la falaise, et leurs rameaux, en s'agitant, se plaignaient et gémissaient.

Six heures sonnaient, lorsque Conan accourut au Prieuré. Son cœur était horriblement serré, car il savait que, pour la dernière des dernières fois, il reverrait sa douce petite amie. Il était impossible qu'elle passât la nuit. La chambre avait son aspect ordinaire; ses roses blanches dans le cornet de cristal, ses bruyères roses devant le Christ d'ivoire, sa flamme claire dans le foyer; mais si l'aspect extérieur des choses était toujours le même, la mort avait terriblement travaillé pendant cette journée. Ce n'était plus Marcelle. Ses yeux, trop agrandis, fixaient je ne sais quoi dans le

vide, avec une expression d'égarément; elle était oppressée, s'agitait, divaguait un peu, ne reconnaissant personne, ni sa petite fille, ni son père... bien vaincue, cette fois, hélas !

Quand il la vit si blême, si changée, il ne trouva plus rien à dire. Devant ce regard effaré et suppliant, ce regard qui se fixait sur lui et semblait l'implorer en lui demandant « de l'air ! de l'air ! j'étouffe ! » tout simplement, il pleura.

Non, elle n'était plus la martyre énergique du matin, l'ange qui remontait au ciel, la vaillante qui mourait sans une plainte. Tout cela était tombé devant l'horrible angoisse des dernières suffocations. Elle était redevenue un pauvre petit être humain, accablé par la souffrance. Elle ne parlait presque plus, répondait à peine; et puis, quand elle avait gémi, quand elle avait lutté pour retrouver son souffle, elle était reprise de fièvre et de délire. Dans une sorte d'hallucination, elle se voyait petite fille avec son père. Tous les deux s'embarquaient comme autrefois. Pierre Bruc prenait les rames, lui mettait en main les cordes du gouvernail; la mer était calme et sa surface ne présentait pas une seule ride. La barque glissait d'un mouvement égal et doux, image des

vies heureuses... Mais la sienne n'avait pas glissé ainsi.

Et puis, tout à coup, le rêve halluciné changeait de nature. Elle semblait s'entretenir avec de nombreux visiteurs. Elle nommait même les personnages. Et, chose bizarre ! ces noms étaient ceux de personnes mortes.

Conan s'approcha. Les secours humains ne pouvaient plus rien pour elle, pas même réchauffer ses membres, qui s'immobilisaient de plus en plus et se couvraient d'une sueur glacée. Le froid avait gagné les genoux; quand il atteindrait le cœur, la vie cesserait. Se pouvait-il qu'il ne la rencontrât plus jamais en ce monde après l'avoir tant aimée ? La vie eût été si belle ! Mais c'était bien fini. Le charme de leur mutuelle tendresse était rompu, et pour jamais impossible à ressaisir.

Et puis, par degrés, les souffrances de la mourante semblèrent se calmer; une fois encore son intelligence redevenait lucide, et aussitôt elle retrouva sa résignation et sa sérénité. Elle sourit à son vieux père; elle embrassa sa petite fille, elle lui murmura à l'oreille : — « Console-les... console-les !... » comme si l'enfant eût pu la comprendre. Et puis ses yeux ne quittèrent plus le crucifix, ne quittèrent

plus Jésus attaché à la Croix.

Au dehors, le vent avait cessé de souffler; les nuages de la journée s'étaient dissipés. La soirée était calme, les étoiles brillaient au ciel; Marcelle pria qu'on soulevât les rideaux de sa fenêtre. Elle voulait donner un dernier coup d'œil sur les choses d'ici-bas. Elle voulait se consoler de quitter la terre, en regardant l'imminence des cieux. L'étoile du nord brillait devant elle et, doucement, ses mains se joignirent et ses lèvres murmurèrent :

— O phare du céleste harre !

Elle dit encore :

— J'ai si froid... ma vie s'éteint tout doucement.

Et puis, le docteur Plœl l'entendit qui l'appelait d'une voix à peine distincte « Conan ». C'était pour lui donner la main. Alors, elle balbutia de sa voix éteinte :

— Pardonnez-moi encore, Conan, vous que j'ai méconnu !

Lui avait un regret déchirant des belles années de sa jeunesse, pendant lesquelles il avait dû étouffer son cœur, et maintenant que son cœur avait le droit de parler, il aimait une mourante !

— Je vous aime ! je vous aime, balbutiait-

La Sainte-Cécile d'Angers

Nous lisons dans *Angers-Artiste*, le charmant journal dirigé par M. Louis de Romain et qui vient de paraître avec la saison théâtrale :

L'été qui vient de s'écouler comptera dans l'histoire de Sainte-Cécile d'Angers. Il est tard pour revenir ici sur des succès remportés il y a déjà quelques mois. Cependant nous nous en vaudrions de ne pas, après tous nos confrères de la presse angevine, féliciter les membres de la plus ancienne Société chorale de notre ville, la plus ancienne Société chorale de notre ville, du superbe résultat obtenu, à Nantes, où dans tous les concours ont été remportés des premiers prix, dont l'un décerné avec félicitations du jury. Concours d'exécution, de soli, de lecture à vue et d'honneur ont été également remarquables et le public a particulièrement bien accueilli les deux beaux chœurs de 1812, de Massenet, et de l'*Eternel Chemin*, de Maréchal, ratifiant par ses applaudissements les décisions du jury. Voici maintenant la Sainte-Cécile classée dans la division d'excellence. Elle n'a plus à monter, mais il lui faut désormais savoir se maintenir : elle n'a pour cela besoin que de persévérance et d'union.

Après Nantes est venu le concours d'Evron où la Société a obtenu deux médailles de vermeil et deux couronnes, et, ce qui vaut mieux encore, après l'exécution de lecture à vue, les éloges de M. Camille de Vos qui, dans une chaleureuse improvisation, félicita les chanteurs pour la façon magistrale et toute artistique avec laquelle ils avaient surmonté les difficultés de l'épreuve du concours. Il convient de mentionner encore, parmi les travaux de l'été, la participation de la Sainte-Cécile aux fêtes de Saumur, où trois concerts ont été donnés par elle, l'un au théâtre et deux dans l'intérieur de l'Exposition. La *Violette*, l'*Hymne à la Nuit*, l'*Hymne russe* et la *Marseillaise* ont été successivement acclamés. En l'absence du directeur M. Laffage, M. Lecoq a conduit avec talent l'exécution de ces diverses œuvres.

La soirée s'est terminée par un joyeux banquet. Au dessert, plusieurs toast, portés par M. Cointreau, l'infatigable et dévoué président de la Société, à M. Louis de Romain, président d'honneur, absent, à l'Harmonie Saumuroise, à la ville de Saumur. Pendant toute la durée des fêtes, la cordialité la plus large a régné entre l'Orphéon Angevin et la population saumuroise qui n'a cessé de donner à nos compatriotes des marques réitérées de sympathie.

BICYCLETTE VOLÉE A SAUMUR

Dimanche soir, vers 11 heures et demie, deux jeunes gens, venant de faire une promenade en bicyclette, s'étaient arrêtés au café de la Bourse pour prendre un réconfortant, laissant à la porte leurs machines.

Grande a été la surprise des voyageurs,

quand, voulant les reprendre, ils s'aperçurent que l'une d'elles avait été volée.

Plainte a été déposée au parquet qui a fait des démarches actives pour retrouver le voleur.

La bicyclette volée avait été prise en location chez M. Davy.

Dimanche soir, également, un vol du même genre a été commis à Château-du-Loir.

Vers 6 heures 1/2, plusieurs jeunes gens de la ville ramenaient au magasin de M. Mercier, loueur de bicyclettes, les machines louées dans la journée. Une demi-heure après, quand M. Mercier voulut rentrer les bicyclettes, qui avaient été laissées à sa porte, il s'aperçut qu'il en manquait une.

Les recherches faites pour la retrouver sont restées vaines.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 7 octobre. — Renée-Marie-Jeanne Audoin, rue de Fontevault; — Eudoxie-Julia Audebert, à l'Hospice.

MARIAGE

Le 7 octobre. — Pierre-Paul Tévisson, remouleur, a épousé Marie Briand, chapeletière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 7 octobre. — Louis-Alfred Palustre, propriétaire, 59 ans, époux de Alix-Elisa-Louise Morillon, rue du Temple.

SURVEILLANCE DES ÉTALONS

Tout propriétaire d'étalon ayant l'intention de l'employer à la monte des juments appartenant à d'autres qu'à lui-même, est tenu d'en faire la déclaration à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture de son arrondissement, du 4 octobre courant au 11 novembre prochain.

A cet effet, des formules de déclaration sont déposées à la Préfecture et aux Sous-Préfectures, et seront envoyées, sur leur demande, aux intéressés.

L'itinéraire de la Commission chargée d'examiner l'état sanitaire des étalons, au point de vue du cornage et de la fluxion périodique, est fixé comme suit pour le département de Maine-et-Loire :

Cholet, le 13 novembre 1891, à 1 heure, sur le Champ de Foire;

Saumur, le 14 novembre 1891, à 11 heures, à la Station des Etalons;

Baugé, le 16 novembre 1891, à 2 heures, sur le Champ de Foire;

Segré, le 17 novembre 1891, à 8 heures 1/2, à la Station des Etalons;

Angers, le 18 novembre 1891, à 4 heures, au Dépôt d'Etalons.

Les possesseurs d'étalons qui ont à soumettre ces animaux à la visite de la Commission devront être exactement rendus aux lieux et heures ci-dessus indiqués.

tes secondes de ce déchirant et suprême bonheur.

L'horloge sonna minuit. Au dernier coup, Marcelle devint d'une pâleur livide; et puis, haletante, elle exhala un dernier soupir.

Son âme avait pris le chemin de la demeure éternelle, et le père et l'ami se jetèrent, en sanglotant, dans les bras l'un de l'autre.

FIN

Demandez à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

MARTIGNÉ-BRIAND. --- Mercredi, au passage du train de 6 heures du soir, se dirigeant de Martigné vers Angers, le vent soufflait avec une telle violence que des étincelles et des parcelles de charbon enflammé, échappées du cendrier, s'abattirent dans un petit bois d'acacias, appartenant au maire de Martigné, M. le baron de Romans.

Deux heures plus tard, lors du passage du train venant d'Angers, l'incendie qui s'était déclaré était dans toute son intensité, et les flammes arrivaient jusqu'aux voitures des voyageurs. Heureusement, le vent, auteur du sinistre, éteignit le feu en partie. Un coup de vent soufflant en sens inverse du courant d'air produit par le passage du dernier train en question, éteignit pour ainsi dire les flammes en les étouffant.

Il paraît que cent mètres carrés de bois seulement ont été détruits.

VERNANTES. — Noyée dans un puits. — Dimanche matin, la nommée Duchêne, âgée de 17 ans, domestique chez M. Esnault, cultivateur à la Frébaudière, est tombée accidentellement dans le puits de la ferme en tirant de l'eau. Quand on la retira du puits, cette pauvre fille avait cessé de vivre.

CONCERTS POPULAIRES

L'Association artistique d'Angers (15^e année), subventionnée par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, par le Conseil général de Maine-et-Loire et le Conseil municipal d'Angers, donnera, comme les années précédentes, vingt concerts populaires pendant la saison théâtrale 1891-92.

L'orchestre de soixante musiciens sera sous la direction de M. Paul Frémaux, de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris.

Premier concert de la 15^e année : le dimanche 18 octobre 1891.

NOS ANCIENS ARTISTES

La saison théâtrale 1891-92, étant à peu près partout commencée et les tableaux des troupes ayant été en partie publiés, nous pouvons dès aujourd'hui donner des nouvelles des anciens pensionnaires des théâtres d'Angers et de Saumur, les années précédentes.

Nous trouvons : M^{me} Perdrelli, à Bordeaux; Doux, à Lyon; Léa Salambier (Queulain), à Bordeaux; Pupier, à Béziers; Martini-Lutscher, à Nice; Félicie Arnand, au Caire; Camille Béarn, à Amiens; Martinon, à Nîmes; Louise Carré, à Toulouse; M^{me} Gréteaux, première chanteuse et dugazon, à Valenciennes et Cambrai; MM. Darras, à Gand; Delvoys, à Marseille; Labis, à Genève; Tricot, à Bordeaux; Letellier, à Reims; Norval, à Bayonne; Gréteaux, 1^{er} ténor à Valenciennes et Cambrai; Génin, à Namur; Sureau-Bellet, 1^{er} basse à Athènes.

LE DRAME DE CHATEAURENAULT

Il paraît que les premiers renseignements qui sont parvenus aux journaux sur le crime passionnel qui a jeté l'émoi dans la petite ville de Châteaurenault étaient en partie inexacts.

M. Bourdon et M^{me} Abraham n'auraient pas, d'après des renseignements pris à bonne source, été surpris en flagrant délit.

M. Abraham se trouvait lundi, dans l'après-midi, en compagnie de M. Bourdon, dans l'usine.

Il soupçonnait fort sa femme d'être en ce moment au domicile de son associé, et lui dit tout à coup :

— Dis donc, Henri, si nous allions chez toi prendre un verre de cidre.

M. Bourdon, qui n'ignorait pas que M^{me} Abraham se trouvait chez lui, fit quelques objections, sans succès.

Les deux hommes se dirigèrent vers le domicile de M. Bourdon, et effectivement M^{me} Abraham se trouvait avec la cuisinière. Apercevant son mari, elle se précipita vers l'escalier, monta au premier étage et s'enferma dans une chambre. M. Abraham, suivi de M. Bourdon, monta à son tour et ordonna à sa femme d'ouvrir.

Celle-ci réfléchit un moment et consentit. Elle reçut quatre balles de revolver en pleine poitrine.

M. Bourdon chercha à désarmer son associé. Celui-ci fit feu sur lui et l'attrapa à l'épaule. M. Bourdon s'enfuit. Il a pris, dit-on, le train à Villedômer, et dans la nuit est revenu à Châteaurenault prendre des vêtements et divers objets. On n'a depuis aucune nouvelle.

Quant à M. Abraham, il fut immédiatement se constituer prisonnier à la gendarmerie, qui fit aussitôt les premières constatations.

Le parquet, prévenu, s'est transporté, mercredi matin, sur le lieu du crime.

On avait dit que la mort de M^{me} Abraham avait été instantanée. Avant-hier soir, elle n'avait pas encore succombé, mais, d'après les médecins, son état était désespéré.

Avis mortuaire

Les amis et connaissances de la famille Palustre de Montifaut qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation au Convoi funèbre de M. ALFRED PALUSTRE DE MONTIFAUT, sont priés de se joindre au deuil, qui se réunira à la maison mortuaire, rue du Temple, 7, demain samedi, à 11 heures du matin.

FAITS DIVERS

LA CRUE DU RHÔNE

Les dépêches d'Avignon signalent la crue du Rhône qui est montée subitement de 3 mètres.

Un pont de bateaux de 220 mètres de longueur établi par le service des pontonniers est venu échouer près les piles du pont Benezet. 24 bateaux ont été brisés. Les dégâts sont évalués à 80,000 fr.

Les nouvelles des bassins supérieurs sont très mauvaises.

Les débordements des torrents causent d'énormes dégâts dans le Gard.

ÉPOUVANTABLE ORAGE

Alais, 7 octobre. — Une trombe d'eau vient de s'abattre sur Alais et ses environs. Le Gardon a crû subitement et dépasse en ce moment de plus d'un mètre le niveau de l'inondation de septembre 1890.

Les dégâts seront considérables; les bas quartiers d'Alais sont complètement inondés.

Dernières Nouvelles

Paris, 9 octobre, 1 h. 15 soir.

Au banquet de Marseille, M. de Freycinet, ministre de la guerre, a prononcé un discours dans lequel il a montré que la République, aujourd'hui inébranlable, est redevenue un facteur dans l'équilibre européen; qu'il faut maintenant consolider au dehors la situation acquise, et au dedans résoudre les problèmes sociaux.

« La République, a dit le chef du cabinet, recueillera tous les convertis, mais continuera à défendre la liberté et les réformes. »

Ce discours a été couvert d'applaudissements.

M. Bulls, bourgmestre de Bruxelles, parlant après M. de Freycinet, se dit autorisé à démentir le bruit qu'un traité secret a été passé entre la Belgique et l'Allemagne. HAVAS.

Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 heures. Rideau: 8 h. 1/2

Direction: H. DAVID.

Débuts de la troupe d'Opéra-Comique

LUNDI 12 Octobre 1891

Les Mousquetaires de la Reine

Opéra-comique en 3 actes, musique d'HALÉVY.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 10 octobre, Lucie, grand opéra, et Le Chalet, opéra-comique.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

Emprunt Russe 3% or 1891

Les souscriptions sont reçues dès à présent, SANS FRAIS, à l'agence de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 19, rue du Marché-Noir, Saumur.

PAUL GODET, propriétaire-gerant.

TAILLEUR
BREVETÉ

MAISON CRÉMIEUX

TAILLEUR
BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

Exposition spéciale des NOUVEAUTÉS de la Saison pour COSTUMES COMPLETS, PARDESSUS et PANTALONS

Et Grande Mise en Vente de Draperies pour le

VÊTEMENT COMPLET à 35 FR. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

A VENDRE DE SUITE

POUR CAUSE DE DÉPART

UNE JOLIE MAISON

Composée de 20 pièces, en partie parquetées, avec un superbe jardin en plein rapport et une grande pièce d'eau.

Cette maison peut être transformée en hôtel, devant la nouvelle gare du chemin de fer d'Orléans et Etat qui va se construire.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. COUTAND-SIMON, qui l'occupe, 2, route neuve d'Angers, à Saumur, ou à M^e GAUTIER, notaire. (620)

A VENDRE

Dans de bonnes conditions

500 FUTS DU PAYS

USAGÉS

S'adresser à M. HENRI RUE, distillateur, rue Daillé, Saumur.

ENTREPOT

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

JEUNE HOMME, bonnes références, demande place COCHER, chez officier ou civil.

S'adresser au bureau du journal.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles et tombent-ils?

ROYAL WINDSOR
Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT: 22, rue de l'Écluse, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL - BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

M^{rs}. les Propriétaires désireux de reconstituer leurs vignobles sont invités à visiter les pépinières de M. CARRIÈRE, à Royan et à St-Sorlin (Ch^{te}-Inf^{re}), où ils trouveront les CÉPAGES du Bordelais, des Charentes, de l'ANJOU et du Midi, greffés sur les principaux porte-greffes, des folles-blanches et des Cabernets Sauvignon extra-fertiles, porte-greffes et producteurs directs. Ils pourront s'assurer ainsi de l'authenticité et de la qualité des plants. Adresse: CARRIÈRE, à ROYAN (Ch^{te}-Inf^{re}).

CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

SPÉCIALITÉ de DRAGÉES pour BAPTÊMES

Pâtisserie fine -- Petits Fours

DESSERT DE NOCES — BONBONS FINS — THÉS — CHOCOLATS

AU

PALAIS

DES MARCHANDS

75-77, rue Baudrière, 75-77

ANGERS



DÉPOSÉE

Les Grands Magasins du PALAIS DES MARCHANDS tiennent le premier rang dans l'industrie de l'Ameublement:

1° Parce qu'ils ont toujours un choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies;

2° Que la qualité des meubles est toujours garantie;

3° Qu'ils ont toujours les premiers contre-maîtres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage;

4° Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement;

5° Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres.

Toiles cirées et Linoléum

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S^t-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

Chasseurs, approvisionnez-vous

à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie.

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche COGNAC, KIRSCH, RHUM, 0 fr. 90 et 1 fr. 50

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beuurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.